



ENTRETIEN DES ARBRES

*L'arbre est un être vivant qui peut vivre plusieurs centaines d'années.
Comme tout être vivant, il a besoin des soins des meilleurs spécialistes.*

L'élagage des arbres

La taille des arbres s'effectue tout au long de l'année sauf pendant les périodes de montée et de descente de sève (avril et octobre) et en dehors de mauvaises conditions climatiques.

La taille que nous pratiquons au quotidien est une TAILLE DOUCE : Nous respectons la forme et la hauteur naturelles de chaque arbre. Pour chaque taille, nous mettons en oeuvre nos connaissances sur la biologie, la morphologie, la physiologie du végétal. Notre métier consiste à anticiper le développement futur de l'arbre.

Etudes

Notre société est dotée d'un bureau d'études interne qui réalise :

- Etudes, diagnostic, inventaire, plan de gestion du patrimoine arboré.
- Examen des défauts de structure du bois pouvant mettre en péril la tenue mécanique des arbres et la sécurité des sites.
- Prévision de l'évolution à court et moyen terme des arbres.
- Définition de l'urgence des interventions d'entretien, de restauration et de mise en sécurité des arbres.

Respect de l'environnement :

Toutes nos branches sont broyées afin d'être valorisées en paillage (mulch) et en compost. Le bois est recyclé en bois de chauffage ou bois d'œuvre.



Les interventions et soins aux arbres

- **Taille de formation** : taille pour les jeunes arbres qui consiste à définir le mode de gestion futur de l'arbre.
- **Taille d'entretien** : suppression des branches mortes, allègement des axes, relevé des branches basses, suppression des rejets...
- **Taille d'éclaircie** : suppression des branches secondaires pour obtenir une meilleure pénétration de la lumière et du vent.
- **Taille de cohabitation** : réduction du volume de l'arbre à proximité de maisons, bâtiments, réseaux aériens, lampadaires...
- **Taille fruitière** : pour une augmentation de la production de fruits et un renforcement de l'arbre.
- **Taille en « tête de chat »** : tous les 2 à 3 ans au même endroit afin de former des excroissances au bout des branches.
- **Haubanage de sujets** : pose de haubans dans le but de limiter le risque lié à la rupture de branches.

L'abattage des arbres

Opération délicate pour laquelle les compétences et l'expérience des monteurs-élagueurs sont essentielles à la réussite de l'opération.

- **Abattage en direct** : l'arbre est cordé ou câblé afin de diriger sa chute.
- **Abattage par démontage** : l'arbre est démonté par morceaux. Nous utilisons des cordes et systèmes de freinages afin d'assurer et de contrôler leur descente.

Nous pratiquons aussi :

- **Dévitilisation des souches** : cette opération est envisagée sur les essences feuillues (Peuplier, Saule, Frêne, Erable...) afin de limiter la reprise des bourgeons dormants.
- **Essouchage** : par rognage mécanique. Broyage de la souche en copeaux.
- **Broyage forestier** : dotés de broyeurs forestiers et d'essoucheuses, nos équipes sont à même de nettoyer des terrains en friche, des parcelles boisées ou des accotements routiers.

Respect des règles de l'Art

- Nos outils sont désinfectés entre chaque intervention et chaque arbre.
- Respect des angles de coupe pour favoriser une cicatrisation naturelle. Plus la plaie sera petite, meilleure sera la cicatrisation.
- Les griffes ne sont utilisées que pour les démontages des arbres.

Élagage sanitaire et pose d'Eco-piège

La présence de chenilles processionnaires du Pin entraîne des dégâts à plusieurs niveaux :

- Les poils urticants libérés dans l'air peuvent provoquer des réactions allergiques chez les humains mais aussi chez les animaux domestiques.
- La défoliation du pin provoque son affaiblissement et sa vulnérabilité aux attaques d'autres insectes et maladies.

Nos équipes vous proposent la pose d'éco-piège durant la saison hivernale, afin de retenir la procession des chenilles et leur dissémination.

Les sacs de l'éco-piège seront retirés au printemps par nos équipes, une fois les chenilles piégées.

Nous accompagnons cette prestation d'un élagage sanitaire du pin en supprimant les cocons et les bois morts. Les cocons seront détruits hors-zone selon les règles sanitaires en vigueur. Nos équipes peuvent également réaliser des traitements biologiques ou chimiques entraînant la mort des chenilles.

Pose d'un Eco-Piège sur tronc



ARBRES &
PAYSAGES

QualiPaysage

QUALICERT SGS
WWW.QUALICERT.FR

3, rue Thomas Edison - 91630 Guibeville
Tél. : 01 60 81 17 17 - Fax : 01 64 59 96 46
contact@arbres-et-paysages.fr
www.arbres-et-paysages.fr